

À qui de droit

Réf. SR/LP

Genève, le 26 juin 2024

Appel à candidature

Chère Madame, cher Monsieur,

Le Conseil d'éthique de la Fegems recherche, pour compléter son équipe :

- **une personne issue du monde associatif de la personne âgée**

Selon l'article 3 du Règlement d'application de la Charte éthique de la Fegems, le Conseil d'éthique est formé de 7 à 12 personnes, représentant chacune une des compétences suivantes :

a) Au sein des EMS

- Assistance : aides-soignant·es et/ou assistant·es en soins et santé communautaire (ASSC) et/ou un·e assistant·e en soins et accompagnement (ASA)
- Soins infirmiers : un·e infirmier·ère expérimenté·e ou infirmier·ère chef·fe
- Management (direction) : un·e directeur·trice d'EMS
- Médical : un·e médecin·répondant·e
- Secteur socio-hôtelier : un·e représentant·e du secteur socio-hôtelier

b) À titre d'expert·es externes

- Social : une personne issue du monde associatif de la personne âgée
- Éthique : un·e éthicien·ne expérimenté·e dans le domaine clinique de préférence
- Juridique : juriste de la Fegems assurant le secrétariat
- Philosophique et/ou spirituel : une personne issue du milieu philosophique ou spirituel

Il est requis que le·la candidat·e ait un intérêt particulier pour le travail interdisciplinaire et soit intéressé·e par la réflexion éthique.

Le CEF se réunit en plénière 10 soirs par année, de 17h15 à 19h15 à Carouge. Ces séances permettent aux membres de mener des réflexions et d'échanger sur des thèmes et problématiques choisis en fonction de l'actualité et de coordonner les travaux du CEF. Les membres participent également à des groupes de travail, selon les projets en cours (rédactions de recommandations, préparation d'ateliers, etc.).



Les membres sont par ailleurs amené·es à se déplacer dans les établissements lorsqu'un avis éthique consultatif est requis par un·e professionnel·le, un·e résident·e, un·e membre de sa famille et/ou un·e proche, pour clarifier des questionnements éthiques. Le CEF propose alors un processus de réflexion, sans décider à la place des personnes impliquées. Il s'agit d'une démarche gratuite et confidentielle.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir d'ici le **1^{er} septembre 2024** leur lettre de motivation et un bref curriculum vitae à Simone Romagnoli, Président du Conseil d'éthique, à l'adresse conseil.ethique@fegems.ch

Nous vous remercions de transmettre cet appel à candidature à toute personne que vous pressentiriez pour ce poste.

Lior Paparou, juriste titulaire du brevet d'avocate et membre du CEF, assure le secrétariat du Conseil d'éthique et se tient à la disposition des personnes qui souhaiteraient des compléments d'information avant de se déterminer. Elle est atteignable par courriel à l'adresse susmentionnée ou par téléphone au 022 718 18 68.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de recevoir, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Conseil d'éthique
Simone Romagnoli
Président